



Les espaces naturels protégés autour du Camping Le Pont de Mazerat

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

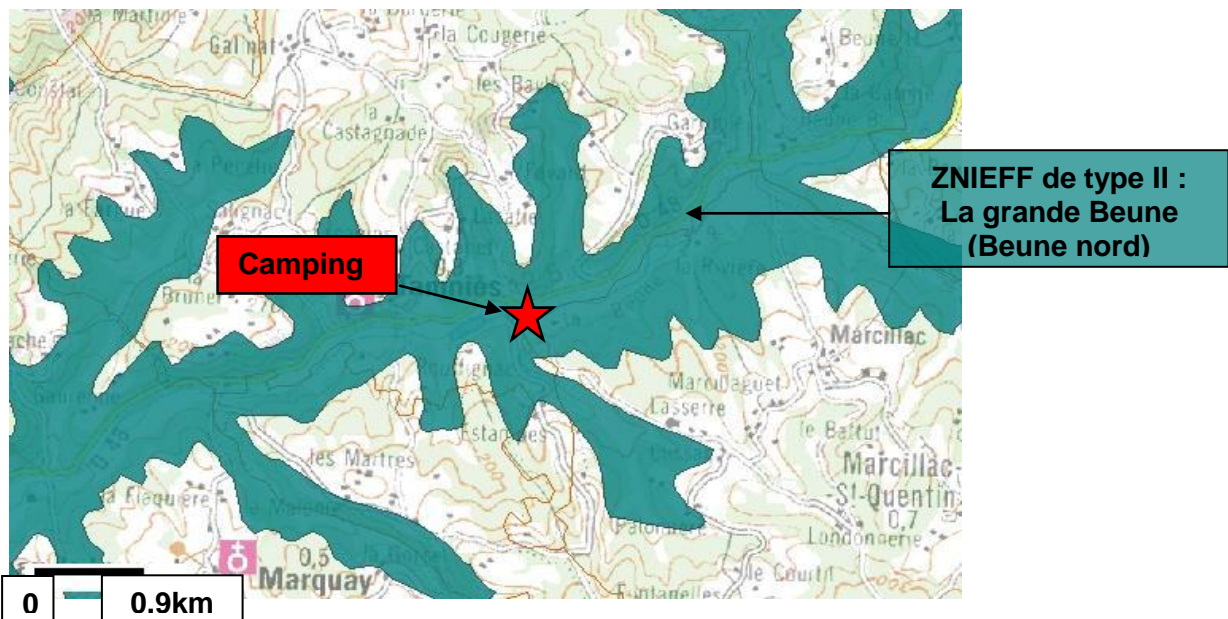
QU'EST CE QU'UNE ZNIEFF ?

ZNIEFF désigne en France les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.



On distingue 2 types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ;
- Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.



Carte de localisation des ZNIEFF



Vallée de la Vézère

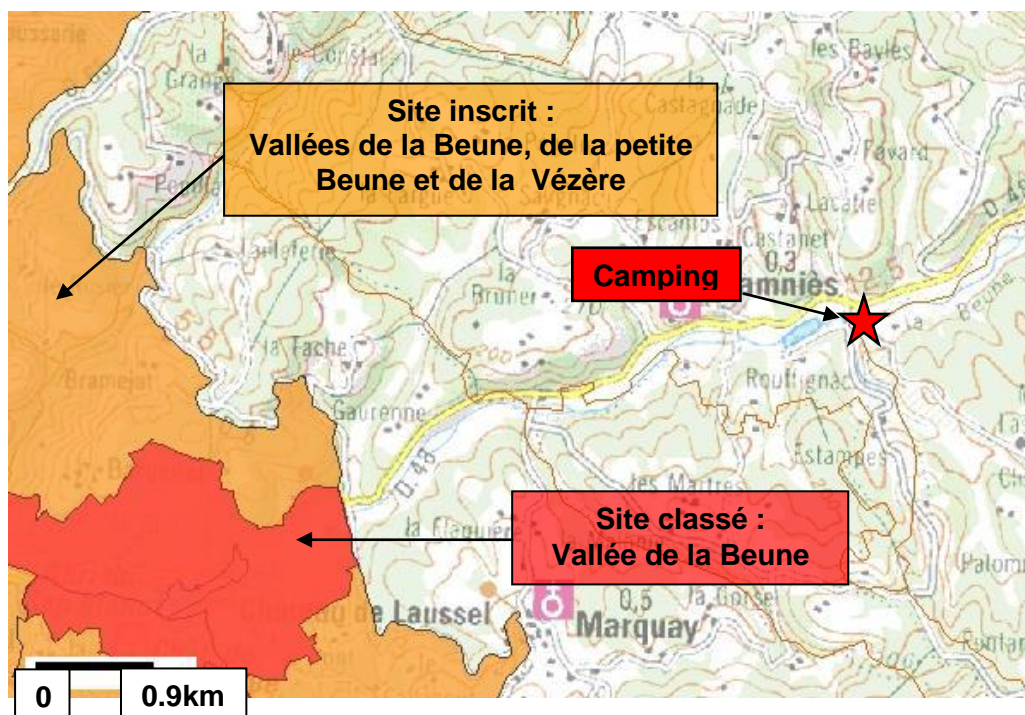
Le site du camping est au beau milieu de **la grande Beune** qui est une ZNIEFF de type II. D'un grand intérêt paysager, cette zone accueille aussi de nombreux sites archéologiques remarquables et exceptionnels faisant partie de l'ensemble préhistorique de la Vallée de la Vézère.



Les sites inscrits et classés aux alentours du camping

Les sites naturels classés, aussi appelés sites classés, désignent en France les sites naturels dont l'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque exceptionnel justifie un suivi qualitatif sous la forme d'une autorisation préalable pour les travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé.

Le site inscrit est fait quant à lui l'objet d'une protection moins forte et une simple information de modification est requise pour en modifier l'aspect ou l'apparence.



Carte de localisation des sites inscrits et classés

Situé à un peu plus de 5 km à l'Ouest du camping, **les Vallées de la Beune, de la petite Beune et de la Vézère** constituent un site inscrit remarquable. L'ensemble du site s'étend sur la vallée de la Vézère du sud de Montignac au Bugue et comprend les vallées des Beunes jusqu'à Marquay et Meyrals. Il présente une concentration d'éléments patrimoniaux remarquables tels que les grottes ornées, les abris sous roche et les châteaux dans un écrin paysager de grande qualité.



La Vallée de la grande Beune est même devenue un site classé d'une richesse exceptionnelle par les caractéristiques paysagères et biologiques, par les témoins préhistoriques et historiques.

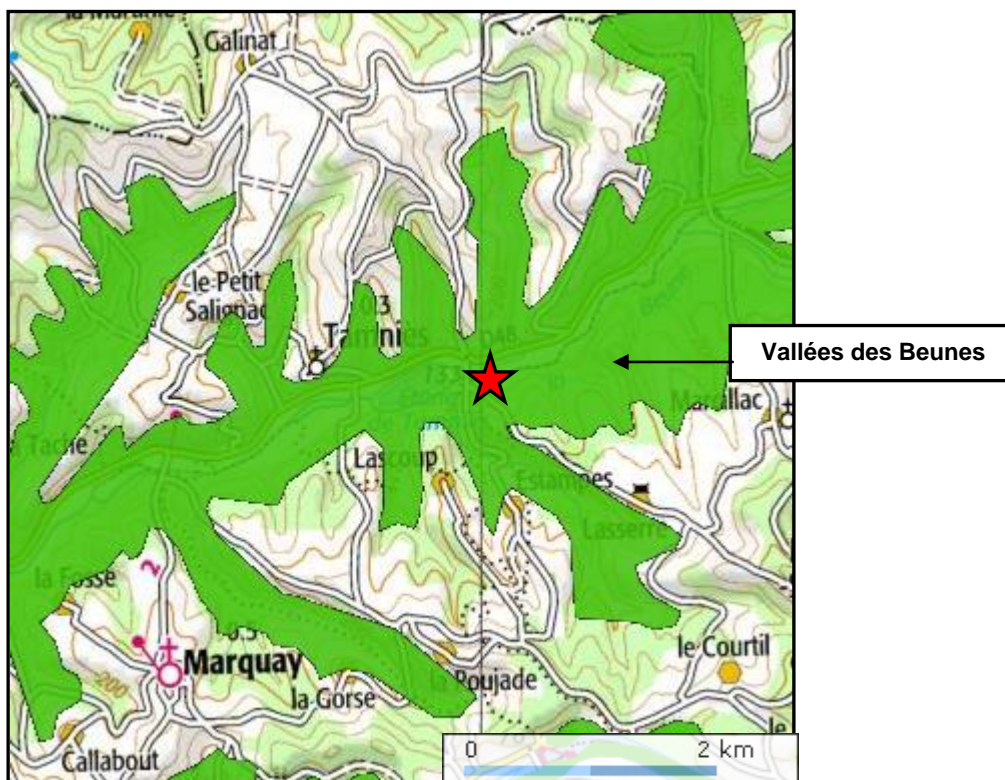


Les sites Natura 2000 aux alentours du camping

Le camping « Le Pont de Mazerat » est situé dans une zone Natura 2000 intitulée « Vallées de Beunes ».

QU'EST CE QUE NATURA 2000 ?

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement local.



Carte de localisation des sites Natura 2000



Les espaces naturels protégés autour du camping Le Pont de Mazerat

Vallées des Beunes (FR7200666)

Les vallées des Beunes sont un système de vallées et vallons très représentatif des espaces subméditerranéens de Dordogne c'est-à-dire formées de forêts caducifoliées, de forêt mixtes, de landes et de broussailles.




Les vallées des Beunes sont caractérisés par de nombreux sites archéologiques qui sont constitué de plateau karstique, de pentes sèches et de vallons secs à hygrophiles.



Une importante station de *Liparis loeslii* (espèce d'orchidée terrestre européenne très menacée en France) n'est plus observée depuis 20 ans. Cette station est en cours de restauration afin de favoriser un nouveau développement éventuel de cette espèce.





Liparis Loeslii

Ce site Natura 2000 est caractérisé par la présence de certaines espèces animales et végétales protégées. Ces espèces sont mentionnées dans les tableaux suivants.

Invertébrés Espèces protégées	Agrion de Mercure  Vit au bord des sources, ruisseaux et fossés non pollués. Est un bon indicateur de qualité des eaux	Cordulie à corps fin  Affectionne les rivières calmes aux eaux profondes et bordées d'arbres.	Damier de la Succise  Apprécie les prairies pauvres, les tourbières
--	---	--	---



Les espaces naturels protégés autour du camping Le Pont de Mazerat

Mammifères Espèces protégées	Grand Murin  Fréquente des lieux boisés mais présentant des espaces dégagés à proximité de lieux pour s'abriter, grands édifices ou grottes	Grand Rhinolophe  Est sédentaire. Ne se déplace qu'entre ses gîtes d'hibernation et d'estivage	Petit Rhinolophe  Est sédentaire. Ne se déplace qu'entre ses gîtes d'hibernation et d'estivage
	Rhinolophe Euryale  Est sédentaire. Ne se déplace qu'entre ses gîtes d'hibernation et d'estivage		

Sources : DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) d'Aquitaine
Site de l'INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel